

La protection des élèves

Lors de la séance

Si une prise de parole évoque une violence subie

- 
- **Accueillir** ce qui a été dit sans jugement, sans remise en cause du témoignage, sans chercher à en savoir davantage.
 - **Indiquer** à l'enfant que ce qu'il a dit a bien été compris et entendu.
 - **Montrer** aux élèves que la parole a été entendue et sera traitée dans un moment et un cadre adapté

Suite à la séance



- **Recevoir l'élève** dans un endroit calme, sécurisé, rassurant, confidentiel et dans lequel l'élève et l'enseignant se sent à l'aise.
- **Parler d'un ton calme et rassurant**, rompre le silence au sujet de la violence sans forcer l'enfant à parler ; déculpabiliser l'enfant, lui donner la parole, ne pas l'interrompre et respecter ses silences, l'écouter, le laisser parler, prendre sa parole en considération et croire l'enfant, ne pas banaliser ni minimiser les faits.
- **Ne pas avoir de gestes ou paroles brusques ou dramatisantes**, ne pas dire à l'enfant que l'on va garder cela secret.
- **Évaluer le danger de la situation** (principalement savoir si l'enfant est toujours en contact avec l'agresseur) ; rappeler avec un vocabulaire adapté à l'âge des élèves que les violences sont interdites et que la victime n'est pas responsable, identifier avec l'enfant des personnes relais.
- **Retranscrire** fidèlement les propos de l'enfant, sans minimiser ni exagérer, en restant le plus factuel possible, et en évitant de faire répéter l'élève.

Les mots à utiliser



- L'enseignant doit **se dispenser** d'apporter son propre vocabulaire familier.
- Il est possible d'utiliser **une terminologie scientifique** : pénis, anus vulve **si la situation s'y prête** .



- Néanmoins si ces termes sont reconnus par les sciences médicales, ils ne constituent **pas l'objectif d'apprentissage**.

Identifier un adulte de confiance



- Les élèves **peuvent** avoir besoin d'aide pour identifier les personnes de confiance.
- **Il est possible** d'énumérer avec eux des figures adultes susceptibles de jouer ce rôle.
- Il est utile de discuter ensemble des qualités qui définissent un adulte de confiance « **quelqu'un qui t'écoute, qui te respecte, qui ne te fait pas de mal, qui ne te fait pas peur** »
- Après cela, **il est possible** d'inviter chaque élève à réfléchir à un ou plusieurs adultes de confiance.

La verbalisation



- Avant 4ans, tous les enfants ne sont pas encore capables de verbaliser clairement.
- Les enfants peuvent parfois se conformer à une attente sans oser exprimer leur désaccord.

Prendre en considération les élèves en situation de handicap



Il est essentiel de prendre en considération les élèves en situation de handicap, notamment lorsque la sensorialité (en particulier le toucher) joue un rôle central dans leurs interactions et gestes du quotidien.

- Pour un élève sourd ou malentendant : le contact physique peut être nécessaire pour attirer l'attention mais il doit être anticipé avec prudence.
- Pour un élève aveugle ou malvoyant : l'annonce préalable du geste est essentielle, tout comme la recherche d'un accord verbal ou d'un signe de consentement.
- Pour des élèves autistes : il convient de prendre en compte le rapport de l'élève à la proximité physique, de maintenir une distance rassurante et de verbaliser les intentions.